

## Pour une histoire située des constructions civiques de l'Empire ottoman

### For a Located History of the Civic Formations of the Ottoman Empire

Isabelle Grangaud<sup>1</sup>

<sup>1</sup>CNRS, Centre Norbert Elias, Marseille, France, [isabelle.grangaud@gmail.com](mailto:isabelle.grangaud@gmail.com)

---

#### Article information

##### History of the article- Historique de l'article

Received: 14/11/2018

Accepted : 09/06/2019

Published : 08/06/2021

---

#### Abstract

Taking note of the explosion of works defining the contours of an Ottoman Imperial turn this article proposes to analyze the reasons why the works on Algeria take only a small place. I first suggest that the historiography of Algeria in the Ottoman period, which is recent, was crossed by a certain number of debates, which contributed, to keeping the Empire at a distance, but by mobilizing each time meanings and issues that have changed over time and transformed the relationship with the Empire. I then defend the hypothesis that to understand that the field of Ottoman studies has come to include the central Maghreb only stealthily and anecdotally it must be noted that despite the extent of its deployment, most work about the Empire remained prisoners of an acceptance which approved an essentially Sultan, centralist and statist order. To emancipate the search for these respectively exclusive positions, I propose the conditions of an alternative approach, which is firmly linked to the practical conditions of research and the profession of historian with the idea of analyzing an "Empire close up", at the same time essentially in action and observable in the most specific contexts. To illustrate this approach, which upsets at the same time the localist conceptions of ancient societies and the imperialist tendencies and hegemonic claims of the history of the Empire, I present a research about civic issues of inheritance in the early modern Algiers.

**Keywords:** Imperial turn – Located history – Ottoman Algeria – Bayt al-mâl – Inheritance

---

#### Résumé

Prenant acte de l'explosion des travaux définissant les contours d'un *Imperial turn* ottoman cet article propose d'analyser les raisons pour lesquelles les travaux sur l'Algérie n'y tiennent qu'une place infime. Je suggère d'abord que l'historiographie de l'Algérie à l'époque ottomane, globalement assez récente, a été traversée d'un certain nombre de débats qui ont contribué à maintenir l'Empire à distance, mais en mobilisant à chaque fois des acceptions et des enjeux qui ont varié dans le temps et transformé le rapport à l'Empire. Je défends ensuite l'hypothèse que pour comprendre que le champ des études ottomanes en soit venu à ne faire figurer le Maghreb central que de façon furtive et anecdotique il faut prendre acte de ce que malgré l'ampleur de son déploiement, les travaux sur l'Empire sont pour une grande part restés prisonniers d'une acception qui en agréait un ordonnancement essentiellement sultanien, centraliste et étatiste. Pour émanciper la recherche de ces positionnements respectivement exclusifs, je propose les conditions d'une approche alternative, qui s'articule fermement aux conditions pratiques de la recherche et du métier d'historien avec l'idée d'analyser un « Empire de près », tout à la fois essentiellement en acte et observable dans des contextes les plus spécifiques. Pour illustrer cette approche qui bouscule à la fois les conceptions localistes des sociétés anciennes et les tendances impérialistes et à prétentions hégémoniques de l'histoire de l'Empire, je présente une recherche menée autour des enjeux civiques de la succession à Alger à l'époque moderne.

**Mots clés :** Imperial turn–Histoire située–Algérie ottomane – Bayt al-mâl – Succession.

---

Auteur correspondant : Isabelle Grangaud, [isabelle.grangaud@gmail.com](mailto:isabelle.grangaud@gmail.com)

ISSN: 2170-113X, E-ISSN: 2602-6449,



Published by: Mouloud Mammeri University of Tizi-Ouzou, Algeria



## Introduction

Depuis le début du siècle, bilans et synthèses se retrouvent autour du constat de l'évolution remarquable qu'a connue l'historiographie de l'empire ottoman depuis ses débuts. Leur nombre est suffisamment important pour signifier en lui-même l'envergure de la transformation qui a affecté la connaissance de l'Empire depuis que son histoire constitue un champ de recherches<sup>1</sup>. Ces contributions soulignent toutes, c'est l'objet de leur propos, la profondeur du renouvellement de l'image de l'Empire ottoman depuis les années 1950 et, par leurs mises en forme, se proposent d'être les ouvrières actives du processus de labellisation de la pleine expansion de ce champ de recherche. En effet, l'Empire ottoman, en moins de cent ans, s'est vu entièrement redimensionné : par une nouvelle géographie, une nouvelle chronologie, une nouvelle inscription dans l'histoire. Et de fait, les recherches historiques sur l'Empire ont conquis de nouveaux territoires, tant à l'ouest, qu'au centre et au sud, enjambant les reformatages historiques des nationalismes pour restituer un vaste espace ottoman à la diversité passible de transversalités<sup>2</sup> ; elles ont mis à découvert, nourri et discuté les évolutions séculaires de cette entité politique, forgées dans des temporalités et des cadences transformées par de nouveaux cadrages (Lowry (2003) ; Barkey (1994) ; Emrence (2008 ; 2012)) ; elles ont, enfin, inscrit l'Empire ottoman de plain-pied dans le concert des empires, à la faveur d'un renouvellement historiographique de cette forme originale de construction administrative, longtemps jugée archaïque mais aujourd'hui redécouverte dans sa complexité, ses caractéristiques et ses infinies capacités d'(inégalement) intégration<sup>3</sup>. Dans ce nouveau paysage, qui a vu le ralliement massif des provinces balkaniques et du Moyen orient, le Maghreb cependant, et le Maghreb central en particulier (l'Algérie) qui formait l'extrémité occidentale du géant ottoman, compte pour très peu, et fait globalement figure de grand absent dans cet *imperialturn*.

Cet article se propose d'analyser les causes de cette éclipse scientifique. Je suggère d'abord quel'historiographie maghrébine de l'époque ottomane et tout particulièrement l'historiographie de l'Algérie -elle, globalement assez récente- a été traversée d'un certain nombre de débats qui ont contribué à maintenir l'Empire à distance, mais en mobilisant à chaque fois des acceptions et des enjeux qui ont varié dans le temps et transformé le rapport à l'Empire. Je défends ensuite l'hypothèse que pour comprendre que le champ des études ottomanes en soit venu à ne faire figurer le Maghreb que de façon furtive et anecdotique il faut prendre acte de ce que malgré l'ampleur de son déploiement, les travaux sur l'Empire sont pour une grande

---

<sup>1</sup>Pour les bilans, états de la recherche et reconfigurations du récit historique, voir A. Mikhail et Ch.M. Philliou (2012) qui présente une large palette de travaux ; C. Woodhead(2011). ; S. Faroqhi (2010) ; C. Emrence (2007) ; F. Adania etS. Faroqhi (2002) ; K.Barkey (2008). Parmi les synthèses et manuels B. Masters 2013) ; J. Hataway (2008) ; S. Faroqhi(2006).

<sup>2</sup>Outre la bibliographie déjà citée, Anastasopoulos (2012) ; Grangaud (2012).

<sup>3</sup>Sur le retour de l'Empire, citons simplement quelques références qui ont travaillé à, ou en ont salué la résurrection dans le fil d'une histoire globale et connectée, Dossier des Annales HSS, (2001) ; Audoin-Rouzeau et al (2004) ; Gruzinski (2004) ; DoukietMinard (2007) ; Boucheron (2009) ; Burbank et Cooper (2011) ; Stanziani (2012) ; Singaravelou (2013).

part restés prisonniers d'une acception qui en agréait un ordonnancement essentiellement sultanien, centraliste et étatiste. Pour sortir de cette dualité irréductible, et émanciper la recherche de ces positionnements respectivement exclusifs, je propose les conditions d'une approche alternative, qui s'articule fermement aux conditions pratiques de la recherche et du métier d'historien avec l'idée d'analyser un « Empire de près », tout à la fois essentiellement en acte et observable dans des contextes les plus spécifiques. Pour illustrer cette alternative qui bouscule à la fois les conceptions localistes des sociétés anciennes et les tendances impérialistes et à prétentions hégémoniques de l'histoire de l'Empire, je présente à grands traits une recherche menée autour des enjeux civiques de la succession à Alger à l'époque moderne.

## **1. Usages sociaux de l'histoire ottomane au Maghreb**

L'absence de prise en compte de la production historiographique du Maghreb par les tenants de l'*Imperial turn*ne reflète pourtant pas l'état de la recherche. En Tunisie s'est très tôt développée une école historique pour laquelle la période ottomane a été l'un des terrains, sinon le terrain de la recherche le plus exploré. Derrière les chefs de file qu'ont constitué les travaux de Mohammed Hédi Chérif, Lucette Valensi, Khelifa Chater, Taoufik Bachrouch et Abdeljelil Temimi dans les années 1970-1980, de nombreux travaux à leur suite ont visité les villes et campagnes d'époque ottomane, les travaux de Sami Bargaoui, Jocelyne Dakhliia, Fatma Ben Slimane, Asma Moalla, M'hamed Oualdi, Abdelhamid Henia, Leïla Blili, Brahim Saadaoui, Delanda Larguèche, Hussein Boujarra, Abdelhamid Larguèche, Faouzi Mosteghanmi, Jamel Ben Tahar, Mohamed Merimi, Lotfi Aïssa, Moncef Taiebsont quelques-uns des défricheurs de l'histoire de la Tunisie à l'époque ottomane. En Algérie, dont nous allons plus spécialement rendre compte de l'état de la production, l'essor d'un tel champ a été plus tardif et timide et s'est développé depuis la fin des années 1990 et en articulation étroite avec la mise au jour des archives d'époque ottomane avec, au cœur de ces travaux, une exploration des institutions urbaines (Zohra (2012) ; Guechi (2004) ; Hoexter (1998) ; Shuval (1998)), une attention aux structures économiques (Merouche (2002) ; Ghetta (2007) ; Saidouni (2001)) et patrimoniales (Chergui (2011) ; Cherif (2008) ; Missoum (2003)), à la vie culturelle (Saadallah (1986 ; 1998) et aux formes du social (Amrioui (2019) ; Loualich (2017) ; Guechi (2005) ; Grangaud (2002)), moins souvent arpentant l'histoire politique (Temimi (1978)).

Pour expliquer la non réception de ces travaux dans le champ des études ottomanes, invoquer les effets linguistiques de la recherche, largement anglophone aujourd'hui sur ce terrain, n'apparaît pertinent que jusqu'à un certain point : en effet les contre-offensives pour y mettre en valeur les productions francophones n'ont pas accordé beaucoup plus de place aux études des provinces maghrébines (voir, par exemple Vatin, Georgeon et Veinstein (2015)). Plus certainement, les effets de résistance de champs alternatifs ont joué dans le processus d'inégale visibilité des espaces ottomans : la Méditerranée, mais encore le champ des études maghrébines, ont constitué d'autres niches au sein desquelles se sont plus souvent

déployées les recherches portant sur les provinces ottomanes occidentales (Bargaoui et Remaoun (2006) ; Abdessamad et Ben Slimane (2012)<sup>4</sup>. Si les conditions du déploiement d'une recherche ottomane très tôt dans la Tunisie indépendante est mieux documentée, en particulier autour de l'un de ses principaux initiateurs Mohamed Hedi Cherif<sup>5</sup>, la sociologie de l'émergence d'un tel champ en Algérie n'a pas été faite, elle devrait montrer le poids de soubassements idéologiques et de positionnements politiques complexes que, contrairement à ce qu'en dit une analyse plus moralisante que profonde, le nationalisme est impropre à circonvenir à lui-seul. A tout le moins, le nationalisme a-t-il été un bien partagé, pour des adversaires politiquement opposés et s'affrontant autour de ce que devait être cette histoire au présent. En des termes assez différents de ceux qui occupent les historiens tunisiens, penser le passé n'est pas allé sans des débats et combats prenant à partie l'écriture de cette histoire, et pour lesquels les oppositions arabophones/berbérophones/francophones, « traditionalistes »/« modernistes », religieux / laïc, intimement articulés à des partis pris sociaux et politiques, ont été largement mobilisés. L'historiographie de l'époque ottomane s'est longtemps logée dans un intermède plutôt qu'une période, cet espace qualifié très rudimentairement de « précolonial » par référence à ce qui fonderait une structure initiale, celle-ci bien plus souvent explorée, plutôt que par des historiens, par des économistes et des sociologues (Zghal et Stambouli (1974)). L'épanouissement, encore relatif, du champ de recherche des études ottomanes s'est finalement manifesté, à compter de la deuxième moitié des années 1990, par la prise en connaissance des archives historiques de l'époque.

Le tenace désamour pour l'époque ottomane s'est nourri d'une expertise du déclin de l'Empire, à l'origine de la colonisation française et du sous-développement (Sahli, 1965). En retour, s'affirmait la conception d'un empire à nouveau essentiellement étatiste et hégémonique. Que ce fut au mépris de la nation ou de la tribu, l'expérience de l'Empire se résumait à l'épreuve de la domination d'un Etat essentiellement prédateur, une analyse dont on conçoit l'extension de la perspective à toute entreprise de résistance, qu'elle fut nationale ou non et quelque fut le contexte. Si la mobilisation de ces conceptions a largement participé à freiner les ardeurs de la recherche sur ce terrain, celle-ci a pu être disputée par les défenseurs d'une origine de l'Algérie saisie essentiellement à travers son héritage islamique, et pour lesquels, à l'inverse la période de l'Empire ottoman, elle apparaissait comme un creuset inestimable (Saadallah, 1998). Les productions qui en furent issues, en explorant cette veine du passé, ne proposèrent pas un renouvellement des méthodes de la recherche. Elles s'apparentèrent plus souvent à des travaux d'exhumation et d'éditions, mises au jour de manuscrits anciens et pour une part reprises en arabe de la production des principales revues des sociétés savantes d'époque coloniale.

---

<sup>4</sup>Notons qu'en France les principales revues aires culturelles comme *La REMMM* et *l'Année du Maghreb* ont orienté la visibilité des contributions sur l'histoire du Maghreb en France.

<sup>5</sup>Sur la « subversion tranquille » de la tête de file de l'historiographie ottomane en Tunisie, Mohamed-Hédi Cherif, voir Cherif (2008).

## 2. Un champ, des archives, du local

La naissance d'un champ de recherches ottomanes fut donc tardive : que son lointain précurseur, Abdeljalil Temimi, qui consacra dès 1978 une thèse au Beylik de Constantine et Hadj Ahmed bey sur la base d'archives puisées dans les fonds stambouliotes, fut Tunisien et ait publié son ouvrage à Tunis, confirme s'il en est l'émergence difficile d'un tel champ en Algérie (Temimi, 1978). Ce qui en consacra la mise en forme fut la découverte des archives d'époque ottomane. Longtemps, leur non exploitation tenait à la fois à leur état matériel, épars et non répertorié, et aux difficultés réelles d'approcher une documentation dont la langue, l'arabe surtout, le turc osmanli dans une moindre mesure, dans tous les cas son caractère manuscrit et empreint de tournures dialectales s'avérait peu familière, mêmes aux arabisants les plus assurés. Dans ce contexte, ce n'est pas un hasard si l'ouverture à l'histoire ottomane de l'Université d'Alger sera le fait d'arabisants et qu'en même temps, les premiers travaux d'exploitation intensive des archives d'époque ottomane feront appel au patronage de spécialistes français de fonds équivalents au Machrek (Raymond) ou en Turquie (Mantran). En effet, les conditions du développement de l'historiographie ottomane ne sont pas indemnes du mouvement de recherche plus général qui a affecté le champ classique de l'orientalisme dans l'effort consenti pour dépasser les apories et les amarres idéologiques liées à l'étude des sociétés arabes et islamiques. Ce mouvement allait mettre en perspective les possibilités de l'exploitation d'une documentation jusque-là non seulement peu connue mais encore profondément disqualifiée : les archives des institutions urbaines et politico-administratives des Etats précoloniaux qui allaient s'avérer quantitativement importantes pour l'époque ottomane. S'appuyant sur les acquis des indépendances politiques et leurs revendications à la considération d'histoires nationales jusqu'ici ignorées, il s'agissait, dans un même mouvement, d'acter de l'intérêt d'aborder une documentation interne pour la connaissance du passé, susceptible de valoriser les constructions étatiques pré-nationales, de constituer un champ de recherche cohérent et rompant avec les préjugés anhistoriques de l'orientalisme. A cet égard, *Les Arabes par leurs archives*, titre très évocateur donné au colloque en 1976 puis, deux ans plus tard, à l'ouvrage collectif dirigé par J. Berque et D. Chevallier, a pu constituer le manifeste, à tout le moins le témoignage, de ce mouvement de transformation historiographique. Il en a porté tout à la fois les promesses (avec la présence de jeunes chercheurs à l'époque qui ont pour beaucoup depuis contribué au renouvellement de l'historiographie des provinces arabes pré modernes) et les impasses, si l'on songe à l'absence quasi totale de réflexion autour des conditions de production des sources nouvellement explorées. Cet ouvrage est un bon indicateur des inégaux développements historiographiques du Maghreb à l'époque moderne : à cette date, en effet, les archives ottomanes algériennes restaient entièrement à découvrir. Il n'en reste pas moins qu'il dessine la configuration dans laquelle s'inséra plus tard l'historiographie algérienne ottomane.

La volonté d'explorer des champs maghrébins de recherche s'est exprimée et continue de s'exprimer à l'occasion de diverses expériences de rencontres et de productions communes, plus souvent en sociologie et en anthropologie (Colonna (2010)), mais aussi, régulièrement, rassemble des historiens, dans

la lignée de Laroui. Cette dimension maghrébine, qui enjambe les découpages politiques, s'appuie sur le fondement d'une communauté culturelle séculaire, aussi bien que sur une commune expérience des chercheurs face à leur terrain, leur objet et les conditions matérielles de leur exercice, que sur la réalité politique du Maghreb aujourd'hui ou que l'expérience coloniale hier. Il n'en demeure pas moins que l'héritage colonial et la pâte nationaliste avec les indépendances ont pu ensemble largement travailler ces orientations de la production historiographique qui généralement a peu investi la sphère ottomane, préférant affronter les généalogies nationales, pour les édifier souvent (à l'image de la production de grandes fresques estampillées nationales) ; mais aussi, à l'inverse, pour contribuer à radicalement les tancer dans leurs prétentions, en travaillant à dénaturiser ces généalogies à travers une attention soutenue à des historicités locales et plurielles qui ne se laissaient pas dissoudre dans les considérations d'un passé national. De confondre ces deux objectifs a privé bien des analystes de la possibilité de cerner des perspectives bien différentes et voire même en concurrence : au présentisme véhiculé par le premier, répondait à l'inverse le souci de dilater les envergures du passé, en apprivoiser les langages (Grangaud (2003)) et en apprécier les coordonnées spatiales propres, par-delà un Maghreb qui ne serait que colonial (Grangaud et Oualdi (2014)). Le local n'est pas un lieu de déperdition de l'empire, contrairement à ce que certains débats de l'histoire globale ont avancé. Cet article cherchera à montrer que le local est peut-être même le meilleur moyen de rencontrer l'Empire ottoman.

### **3. Toujours « trop loin d'Istanbul »**

Face à des usages historiographiques dans le champ des études maghrébines en général, et algériennes en particulier qui ont contribué à tenir l'Empire ottoman à distance des terrains et objets d'histoire qui ont vu le jour, ont répondu des conceptions centralistes de l'histoire de cet empire qui à leur tour ont travaillé à en limiter l'inclusion du Maghreb.

La moindre insertion des provinces du Maghreb dans le champ des études ottomanes s'accorde avec un présupposé entendu et partagé, celui selon lequel la position que ces provinces occupaient était essentiellement périphérique. A l'éloignement géographique de la capitale ottomane a répondu la considération d'une quasi autonomie des provinces occidentales de l'Empire, et en particulier la plus occidentale d'entre elles, celle d'Alger - au moins jusqu'au milieu du XIXe siècle pour la province de Tunis et surtout celle de Tripolitaine alors, à la faveur des Tanzimat. Sous cet angle, plus que toutes, la province ottomane d'Alger n'en finit pas de représenter une lointaine marge de l'Empire ottoman, ce pour quoi sa position excentrée dans l'extrême Occident ; la prégnance de modèles vernaculaires de souveraineté concurrents ; les processus d'autonomisation de l'appareil politique et de relâchement des liens de l'autorité d'Alger avec la Porte ; et enfin l'arrachage précoce, en 1830 avec la colonisation française de l'Algérie, de ses amarres au géant oriental ont toujours milité. Ces perspectives géopolitiques, cependant, situent d'emblée l'apport maghrébin à l'Empire, condamné à un rapprochement par la marge, « loin

d'Istanbul »Oualdi (2012)<sup>6</sup>. L'Empire, tout nouveau qu'il est, n'en a pas fini d'imposer son ordre, loin de là.

On peut faire grief à l'historiographie maghrébine de se tenir loin de l'Empire et l'enjoindre à rejoindre son tempo(Shuval (2002) ; Lafi (2015)), les propositions dans ce sens montrent toutes que le tournant impérial procède d'un recentrement vers une histoire qui confine essentiellement à l'exploration de la sphère étatique(Moalla (2003) ; Larguèche et Clancy-Smith(2001) ; Oualdi (2011)). Cette exploration peut certes ouvrir à une nouvelle compréhension de logiques locales auxquelles la réinscription dans la généalogie impériale donne une ampleur insoupçonnée<sup>7</sup>. Inversement, elle peut présenter le risque de voir dans le schème impérial le moyen de s'exonérer de la difficulté d'avoir à rendre compte de la complexité de réalités locales. Dans tous les cas, le recentrage impérial contraint non seulement à s'en tenir à une généalogie étatique, ses institutions et ses élites, mais aussi à sélectionner les temporalités les mieux à même de les rendre visibles<sup>8</sup>, voire au pire à revenir sur les pas d'une vieille histoire politique autonome et socialement désincarnée<sup>9</sup>.

L'alternative impériale, dans ces conditions, contraint à des ordonnancements qui n'ont pas toujours été réfléchis. En dépit de la mise en lumière de la multiplication des centres de l'Empire, et du développement des approches provinciales, l'histoire ottomane ne s'est pas déprise de la partition centre/périphérie définie depuis le centre<sup>10</sup>, non plus que, bon gré malgré, d'une perspective du « ruissellement » à travers la mise en orbite impériale des élites locales, ou à travers les effets impériaux susceptibles d'être imprimés par l'implantation des institutions ottomanes (Hoexter (1998)). L'Empire n'a cessé d'être envisagé depuis son centre, quelles qu'aient été la démultiplication des relais, la sophistication des procédures de délégation, la complexité des configurations politiques qui en ont résulté. Or, la construction d'un tel ordonnancement n'a pas seulement fondé ou renforcé les hiérarchies spatiales en son sein<sup>11</sup>, elle a eu pour conséquence d'imprimer une identité impériale conforme au discours de l'Empire sur lui-même. Il est intéressant de constater que la critique « impériale » dans le

---

<sup>6</sup> Il n'est pas étonnant que la seule contribution portant sur la province d'Alger dans le collectif *The Ottoman World*(Shuval (2011)) s'inscrive essentiellement dans cette position, marginale et périphérique.

<sup>7</sup>C'est là la grande réussite de l'approche de M'hamedOualdi qui a contribué à la transformation en profondeur de l'image et des modes de souveraineté de la cour ottomane de Tunis.

<sup>8</sup> On ne s'étonnera pas que le milieu du XIXe siècle constitue le moment d'observation privilégié de l'Empire au Maghreb : il correspond à un effet de visibilisation documentaire aigu de l'Empire qu'impulsèrent d'aborder avant tout les Tanzimat.

<sup>9</sup> Les propositions de Shuval (2002) et de Lafi (2015), citées plus haut, nonobstant leur appel au ralliement du renouvellement, peinent pourtant, pour illustrer leur propos, à se dégager des chronologies politiques léguées par les historiens de la période coloniale.

<sup>10</sup> On doit à Marc Aymes, à partir d'un terrain chypriote d'avoir analysé de façon critique les agencements, langages et y compris trompe-l'oeil développés autour de cet ordonnancement intrinsèque à l'Empire (Aymes (2007 ; 2005).

<sup>11</sup> Notons qu'une telle hiérarchie permet de considérer comme participant de l'histoire de l'Empire des travaux d'histoire sociale sur des espaces anatoliens, égyptiens ou palestiniens tandis que des approches équivalentes sur les terrains maghrébins en sont exclues.

champ n'a pas tant tenu dans la recherche d'une émancipation des langages étatiques de l'Empire en tant que telle que, plutôt, dans la mise en cause des penchants colonialistes, nationalistes ou, selon, orientalistes, suivis par les tenants de l'Empire à compter de la deuxième moitié du XIXe siècle (Deringil (2003) ; Kuhn (2003) ; Makdisi (2002 ; 2000)).

Enfin, l'histoire de l'Empire n'a cessé d'être essentiellement étatique, aussi complexe et multi-scalaire qu'elle ait pu être l'Etat impérial<sup>12</sup>. On peut même dire que l'essentiel du renouvellement de l'historiographie ottomane a tenu dans une histoire culturelle de l'Etat qui a permis d'en saisir les infinies nuances, autorisant d'autant l'extension de son déploiement. Aussi bien, perçoit-on l'impérialisme du questionnement autour de l'expérience ottomane : l'empreinte de l'Empire n'est envisagée que dans la capacité de son appareil politique, ou ses limites, à prendre langue avec, et à s'insérer progressivement au cœur des sociétés. Derrière de telles considérations, se déploie non pas seulement un ordre impérial, mais encore une définition -et donc un point de vue, stato-centré - assez étroite de ce que serait l'Empire, arc-boutée sur les processus d'ottomanisation façonnés par les dynamiques d'un appareil d'Etat aux performantes stratégies d'implantation.

Cette conception revient à fortement sous-estimer la dimension des dynamiques locales au sein de l'Empire<sup>13</sup>, à les pousser à la marge voire hors champ, au prix d'une hégémonie qui pourrait bien être destructrice et compromettre à terme le futur de son histoire<sup>14</sup>, ne serait-ce que parce qu'éloignée de l'expérience que pouvait en avoir l'ensemble de ceux qui, il y a des siècles, et même parfois fort loin du palais sultanien, vivaient bien pourtant dans l'Empire ottoman.

#### 4. Localiser l'Empire

Entreprendre l'empire en un centre qui ne serait pas dessiné par le prisme étatique mais qui serait le lieu de son observation permet d'envisager une autre image de l'Empire. Endétricotant les hiérarchies imprimées par l'ordre impérial *top down*, et en jugulant la distance induite par le prisme périphérique, de nouveaux ordres d'investigation se libèrent pour faire émerger des configurations et des logiques qui avaient été rendues invisibles à d'autres points de vue. En identifiant l'Empire - plutôt qu'à l'Etat - à

---

<sup>12</sup>Notons que des travaux tout récents reviennent de façon critique sur cette tendance (Ferguson (2018)).

<sup>13</sup>Témoin, l'interrogation qui affleure quant à la considération de reconnaître ou pas la dimension impériale de l'ancestral et immuable folklore Pomak pratiqué dans les Balkans : « is there a history separate from the state, or can Pomak folklore only be seen as an example of the limits of the Ottoman state and therefore, unwittingly perhaps, still be seen through the lens of the state? » (Mikhail et Philliou (2012, p.729)).

<sup>14</sup> Les revendications en ce sens d'un Erdogan ont quelque peu sonné l'alerte. Mais la question tient aussi à la nature des paradigmes de cette historiographie. Pour une alerte lancée récemment concernant 'histoire globale' voisine, Drayton & Motadel (2018) et déjà Zuniga (2007) et Cooper (2001). Une interrogation autour des liens entre micro-histoire et histoire globale constitue actuellement une alternative autrement prometteuse. Voir sur ce point les tout récents numéros de *Past and Present* et des *Annales HSS* qui s'en font l'écho : Ghobrial (2019) ; Bertrand et Calafat (2019).

l'ensemble des espaces au sein desquels une ressource au nom « ottoman » constituait l'un des horizons ou l'une des bannières, il ne s'agit pas par-là de flouter l'image mais, en la complexifiant, d'entreprendre des réalités de l'Empire que l'angle étatiste (aussi sociologisé ou culturalisé qu'il soit) rend aveugles. En effet, ce recentrement permet de redéfinir en profondeur la place, la forme et finalement les fondements de la construction de la sphère étatique. D'une part, celle-ci n'est regardée que comme une des sphères agissantes<sup>15</sup> parmi d'autres de l'Empire. Que l'Etat impérial n'ait pas été uniformément opérant sur l'ensemble des territoires dont il se réclamait ne suffit pas, en effet, à circonvenir et à établir la limite de l'Empire. Les situations de sa moindre emprise, ou de sa désaffection, avait tout autant d'impact sur la configuration d'ensemble : elles étaient entièrement constitutive de cette configuration<sup>16</sup>. D'autre part, une attention spécifique aux contextes situés de l'observation permet de repérer des processus toujours dynamiques d'intrication de la sphère étatique qui fait apparaître l'Etat comme « un travail en cours » et les facettes quotidiennes du pouvoir comme un composé qu'Ariel Salzmann a appelé « gouvernement vernaculaire » (Salzman (2004)), qui restitue un minutieux travail du pouvoir impérial jusqu'au cœur des relations sociales (Salzmann (2011)). Enfin, si la force et la réussite de l'*imperialturn* a été de pouvoir pousser les processus de transformation de la société par l'Etat, ce qui fut largement négligé en revanche a été de rendre compte de quelle façon les formes de gouvernance et d'administration ont été travaillées, formatées, mais aussi construites par des environnements situés. Le local, loin de n'être que lesté par son irréductible spécificité, devient le lieu complexe d'observation et d'analyse des processus de construction de l'Empire. Localiser l'Empire procède finalement d'un renversement de l'analyse qui ne part pas de l'Empire pour en observer les saillies locales mais observe la complexité des configurations locales qui sont partie prenante de - et donnent forme à l'Empire.

C'est ce que j'ai cherché à faire à partir d'un ensemble de registres des 18 et 19<sup>e</sup> siècles qui, essentiellement, collationnaient des inventaires après décès et avaient émané d'une institution ottomane implantée à Alger, le Bayt al-mâl. Ce travail explore la façon dont les liens de parentèle construits par les successions charpentent les droits d'inscription locale et les processus d'arraisonnement de cette institution représentante du pouvoir central, dans ces filiations. Plutôt que d'interroger les transformations étatique de la société, ce travail met en perspective les formes d'engendrement de l'Etat par les dynamiques sociales locales (Grangaud (2018)).

Ce que j'ai appelé l'*Empire de près* est, par référence à la démarche de l'anthropologue Albert Piète (1999), le dispositif d'observation de ces configurations locales, saisies dans un faisceau d'archives, éclairant, sur le terrain algérois des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la construction des droits de l'appartenance fondés par la transmission, à partir de l'activité d'une institution, le Bayt al-mâl, préposée à leur support. Comme A. Piète, je privilégie une analyse essentiellement située et attentive aux actions « en

<sup>15</sup> Aussi bien administrative que militaire ou discursive. Sur l'intérêt d'une approche complexe de la sphère étatique, Gourisse (2014).

<sup>16</sup> J'utilise là un argument qu'avec M'hamed Oualdi nous avons défendu, à propos de la dimension composite du moment colonial au Maghreb, et qui est tout aussi pertinent s'agissant du complexe impérial ottoman, Grangaud et Oualdi 2014.

train de se faire ». Je propose de suivre au plus près des actions ce qui donne forme à l'activité des agents de cette institution et aux dispositifs qui supportent cette activité, aux modalités de son exercice et aux environnements qu'elle rencontre et qui l'oblige, qu'elle affecte autant qu'ils l'informent et la façonnent. Ces actions, ce sont les sources, ces matériaux – plus tard conservés sous la forme d'archives- à la fois physiques et discursifs qui ont été construits et utilisés dans le cours des interactions et des contextes sociaux qui les ont vu naître et auxquels ils répondent et s'ajustent, et qu'ils transforment.

## **5. Analyser les enjeux civiques de la succession à Alger à l'époque moderne**

Ce travail s'est déployé en huit parties, dont je vais rendre compte succinctement du contenu et des enchaînements. Les quatre premières parties ont mis au jour différentes actions (surveiller ; vendre ; encuffer ; étayer ; réaliser les successions ; lever les incertitudes) qui informaient de préoccupations dont faisaient montre agents du Bayt al-mâl autour de biens que n'avaient pas recueillis leurs potentiels héritiers. J'ai entrepris de restituer au plus près de leurs manifestations, le tempo et les logiques de chacune de ce que j'allais établir en autant d'étapes, qui étaient autant de moments qui ensemble à la fois donnaient forme à la matérialité des documents qui en accompagnaient les processus et à la fois donnaient forme à l'activité institutionnelle dans son ensemble. Ce faisant, ce travail a mis en lumière des préoccupations liées à la protection des biens et à leur bonne transmission qui contreviennent à l'image commune de l'institution du Bayt al-mâl, celle d'une instance qui aurait été essentiellement préposée à faire valoir les droits de l'Etat sur les biens sans maître. Elle plaçait le maintien des biens et la dévolution des droits de successions au cœur de son activité. L'appropriation de l'Etat n'était donc pas le but préalable de ses opérations mais le résultat ultime qui entérinait l'échec à identifier les légitimes héritiers. Ce faisant l'intervention du Bayt al-mâl travaillait à étayer les droits des biens des absents et à pallier la fragilisation de ces droits que faisait courir la mobilité de ceux qui y pouvaient prétendre ; l'institution assurait en lieu et place des héritiers absents le règlement des dettes des morts. Finalement, l'institution se trouvait au cœur des procédures et des interactions à l'issue desquelles étaient identifiés (ou pas) les héritiers incertains. De cette façon le Bayt al-mâl était le support actif des filiations que fondaient les successions, et garantissait la dévolution des biens et des droits qui y étaient attachés. A partir de là, tout un ensemble de questions se posaient : pourquoi une telle activité ? Quelle urgence souveraine s'y manifestait ? Quels enjeux se jouaient dans la mise en place d'un tel pacte noué avec les parentèles et les lignées dont le Bayt al-mâl participait à assurer la pérennité ?

Pourtant, une question préalable s'est posée : celle de chercher à reconnaître, autant que faire se peut, le paysage institutionnel dans lequel le Bayt al-mâl évoluait et faisait valoir ses prérogatives ; et ce non seulement à Alger, mais plus généralement dans l'Empire ottoman. Après tout, le plus étonnant peut-être était que, alors que le Bayt al-mâl était une institution commune à toutes les places de l'Empire, la documentation pour Alger n'avait pas d'équivalent

ailleurs : or seule cette documentation était en mesure de restituer ce que nous avons pu montrer de l'envergure de l'institution. Ce problème de l'exceptionnalité algéroise et la nécessité de chercher à la décrypter, a débouché sur unecinquièmepartie consacrée à l'audience du Bayt al-mâl. Cette partie a mis en perspective la présence d'un tribunal au sein de l'administration du Bayt al-mâl et le fait que pour une grande part, ce que les registres de l'institution collationnaient étaient les comptes rendus pratiques de ce tribunal. Or, cette dualité, cette espèce de deux en un, s'avérait cruciale en ce qu'elle bouscule les configurations institutionnelles telles qu'elles ont été jusqu'ici considérées. Rappelons que, au moins pour les provinces orientales de l'Empire, les registres de cadi ont été investis comme la source vive du passé pré-Tanzimat, et se sont trouvés être mis au fondement de l'historiographie (économique et sociale) mais aussi de l'histoire tout court. Le judiciaire en effet se trouvait être un champ disputé : en vertu du combat des thèses orientalistes et culturalistes visant à révoquer en doute l'existence d'un appareil judiciaire sophistiqué à l'époque moderne, la manifestation scripturaire de l'ampleur et de l'autonomie de celui-ci était le signe de la modernité ottomane. Or, par comparaison la province ottomane d'Alger était l'expression même du sous-développement civilisationnel à quoi répondait précisément l'absence de registres de cadis.

Aussi cette partie arpenta-t-elle un double questionnement : relatif au sens des ordonnancements documentaires d'une part, et de l'autre relatif aux configurations institutionnelles. Ce qui reste, en effet, la documentation, la seule, qui perdure, est la production à portée judiciaire, mais dont les classements ne préjugent pas d'emblée de la configuration qui les a produits. Or, ce que montrait le Bayt al-mâl à Alger, était qu'il fallait compter, pour comprendre le paysage des prérogatives judiciaires, sur l'observation d'instances qui d'emblée ne se pliaient pas à l'organigramme de champs délimités, judiciaire d'un côté, administratif de l'autre. Que pour se faire, le principe d'une perspective juridictionnelle, non pas dans le sens contemporain du terme mais en un sens médiéval, d'instances exerçant une autorité, était susceptible d'éclairer le paysage institutionnel algérois et peut être plus largement ottoman. J'ai pu mettre en perspective une configuration juridictionnelle, c'est-à-dire une configuration institutionnelle (ou administrative) fondée sur une pluralité d'instances d'autorités (en compétition) et donc en même temps mettre en cause la distinction préalable entre les champs judiciaires et administratifs (une distinction à mon sens anachronique – et un rien téléologique). Cela permettait de poser que l'on se trompe de combat en cherchant à tout prix à Alger les registres de tribunaux ; mais aussi que, en présence de tels registres ailleurs, plutôt que de voir le signe précoce de la modernité administrative de l'Empire, il serait utile de se demander à quelles configurations administratives leur production a pu être articulée, en somme de quels paysages juridictionnels, moins ordonnés à tous les coups, ressortissent ces registres.

La perspective juridictionnelle ouverte de cette façon m'a mise en mesure, dans une sixième partie, d'identifier ce qui fondait le rapport du Bayt al-mâl avec son public initial, les militaires. En déconstruisant l'idée tenace d'un fondement ethnique, turc, de la distinction de ces derniers, j'ai mis l'accent sur l'articulation entre rapport de dépendances et liens d'affiliation par lesquels s'affirmait le rattachement de ses servants à la maison du Dey. Ce qui m'a amené à considérer que l'ouverture du même Bayt al-mâl à un

public urbain non militaire suggérait de nouvelles formes d'adhésion à la maison du Dey. Et à considérer, par contraste, la pluralité des Bayt al-mâl ailleurs, moins comme un signe de sophistication administrative que comme celui de l'expression de rapports de forces et de divisions au sein de l'appareil étatique autour de ces prérogatives liées aux successions incertaines.

Dans les deux dernières parties, j'ai cherché de retracer d'autres configurations et surtout d'autres interactions permettant de cerner la charge et les enjeux civiques liés à la dévolution des successions. D'une part, j'ai interrogé ce qui se jouait autour des limites portées aux prétentions du Bayt al-mâl sur les successions en déshérence, au moins hors de la ville, par des autorités non étatiques (*wakils*, villages, tribus etc.). Ce faisant j'ai identifié un rôle, celui de *'asib*, dont non seulement les membres de la parentèle d'un mort, mais aussi les tribus, les villages et finalement le Bayt al-mâl lui-même, se revendiquaient pour rendre compte des droits à valoir sur une succession. Toutes et tous, se disaient *'asib*, soit héritier mais aussi agnat, parent masculin de la lignée paternelle. Cela m'a amenée à prendre la mesure de ce langage partagé : c'est à dire à acter des dimensions tout aussi civiques attachés aux revendications d'affiliation (et au langage de la parenté) et donc aux prétentions successorales qui se trouvaient être disputées aux prérogatives du Bayt al-mâl. Et inversement. Suivre les pratiques et les enjeux de ce à quoi renvoie *'asibm* a montré l'impact de la responsabilité qui lui était associé, dont les manifestations étaient un moment crucial de la construction ou de l'actualisation de communautés politiques, que ce fut le fait des lignées de parenté, des tribus ou des villages ou enfin de l'Etat lui-même à travers le Bayt al-mâl. D'autre part, je me suis penchée sur les « pauvres du Bayt al-mâl » en proposant une relecture des dimensions charitables de l'assistance aux pauvres dont était parée l'institution, non sans en faire, à nouveau, le lieu d'observation de la construction des droits civiques attachés à la transmission. En effet, la dimension religieuse du Bayt al-mâl avait été entérinée notamment en raison de ce que l'une des fonctions essentielle du Bayt al-mâl était d'enterrer les pauvres. Or, l'enquête a montré que, loin d'être économique, la condition de pauvreté était un privilège. Ce dernier, consacrait l'affiliation au Bayt al-mâl qui assurait à la mort de ceux qui en obtenaient le statut, le rôle d'héritier, ponctuel ou définitif, en se substituant à la parentèle qui leur faisait défaut. Ce défaut de parentèle, en effet, assignait à la pauvreté, c'est-à-dire à la qualité de « non membre » de la communauté : étranger *gharib* et pauvre dans ce contexte recouvraient en effet exactement la même condition.

C'est un rapport accroché aux sources que j'ai entretenu tout au long de ces pages, au ras des documents. La présentation en trois volets, par ailleurs très inégaux a fait ressortir trois moments, trois dimensions de la lecture des sources que j'ai affrontées. J'ai abord les sources comme un langage, comme les éléments d'une mise en communication, à la fois matérielle et discursive, mais aussi et surtout affirmative et revendicative. Face à quoi j'ai privilégié trois perspectives d'analyse. Une première a consisté à déchiffrer : c'est-à-dire à entreprendre les enregistrements dans leur articulation avec des activités qu'ils accompagnaient et soutenaient : qui sans les décrire rendaient visibles une série d'actions et de préoccupations ; une deuxième a travaillé à situer les mises en forme documentaires pour identifier des configurations

institutionnelles inédites et finalement requalifier la nature même des institutions ; une troisième perspective s'est essayée à l'usage même des mots, a cherché à « parler » ce langage pour mieux saisir le sens de notions dont le contexte d'énonciation restituait toute la portée : pour mieux circonvénir la nature des enjeux proprement civiques de la transmission. On le voit, l'arpentage assidu de ce langage, n'a pas procédé d'un enfermement dans la source, dans l'optique de ses producteurs et dans les strictes logiques de leur domination. Au contraire, il a été le moyen d'un coup de force qui, partant des sources du Bayt al-mâl (et de ce qui les avait nécessitées), toujours un peu plus en « creusant » le sens de leur pertinence, a mis en lumière tout un ensemble de dynamiques et d'enjeux qui mettaient au cœur les droits de l'appartenance ; d'instances de pouvoir dont le Bayt al-mâl n'était que l'un des protagonistes ; de processus d'affiliation par lesquelles s'affirmait une multitude de corps et d'institutions. Et finalement que dire de l'exceptionnalité d'Alger dans la configuration ottomane dans son ensemble ? Tous ces processus, ces batailles, ces enjeux, ces dynamiques autour des droits de l'appartenance étaient essentiellement situées, inscrits dans des localités spécifiques. Et pourtant, ils n'en étaient pas moins des éléments consubstantiels de la construction de l'Empire, et possiblement se déclinaient tout autant ailleurs. Les biens et leur dévolution étaient au cœur de processus de construction de communautés civiques fondées sur une inégale répartition des droits qui étaient attachés à ces biens. Transmettre une succession ou la recueillir étaient autant d'actes par lesquelles ces communautés se reconnaissaient se coalisaient et se reproduisaient. Ce processus, comme en témoigne la part prise par le Bayt al-mâl au même titre que les parentèles, les villages ou les tribus, était au fondement de la construction d'entités politiques articulées entre elles, se reconnaissant, se superposant ou en compétition. Au terme de ce travail sur les enjeux civiques de la succession, le paysage de l'Alger de l'époque moderne se trouve renouvelé. D'une part, suivre le Bayt al-mâl dans l'exercice de ses prérogatives a permis de mettre au jour une configuration du pouvoir qui était loin de simplement se décliner selon le principe d'une succession de délégations émanées d'une autorité centrale. En contrepoint s'est affirmé la réalité d'une multiplicité d'instances étatiques et non étatiques, au poids inégal et soumis aux effets de la concurrence exercée entre elles autour de prérogatives spécifiques. C'est donc un nouveau paysage politique qui a émergé. Et tout autant des expressions de la souveraineté déclinées moins en termes de propriété étatique que plutôt en termes d'exercice de la responsabilité. D'autre part, là où tout nous renvoyait à une société qui, dite « traditionnelle », n'aurait cessé de se déployer selon un ordre essentiellement lignager, ethnique et façonné par la mécanique des identités primordiales, ce travail m'a mis face à des dynamiques montrant des processus constants de formations et de reconnaissance de corps, autour de ressources locales. Les champs de la solidarité, de la charité et du religieux, n'ont cessé de faire voir leur portée politique, ceux de la dépendance et de la pauvreté les enjeux d'affiliations électives et de privilèges à travers les choses ; inversement l'exercice de la responsabilité faisait famille tout autant qu'Etat. Alors que se sont donnés à voir ces multiples processus d'institution de groupes autour de droits, s'est trouvée à être réinterrogée la pertinence de cette division classique des champs de la religion, du politique, de l'économique.

## Bibliographie

- Abdessamad, Hichem et Ben Slimane, Fatma, 2012, *Penser la National au Maghreb et ailleurs*, Tunis, Arabesques.
- Adania, Fikret & Faroqhi, Suraiya (eds.), 2002, *The Ottomans and the Balkans. A Discussion Of Historiography*, Leiden-Boston-Koln, Brill, 1<sup>er</sup> vol.
- Amrioui, Fahima, 2019, Awqâf al-jayish al-Inkashâ'irî bi-madina al-Jazâ'ir, min 1009h/1600 ilâ 1246h/ 1830, doctorat de l'Université d'Alger 2 - Abou El Kacem Saadallah, Bouzarea.
- Anastasopoulos, Antonis (ed.), 2012, *Political Initiatives 'from the Bottom Up' in the Ottoman Empire: Halcyon Days in Crete VII*, a Symposium Held in Rethymno 9-11 January 2009, Crete University Press.
- Audoin-Rouzeau, Stéphane et al., 2004, *Naissance et mort des empires*, Paris, E. Perrin.
- Bargaoui, Sami et Remaoun, Hassen (dir.), 2006, *Savoirs historiques au Maghreb*, Oran, CRASC.
- Barkey, Karen, 1994 *Bandits and Bureaucrats : The Ottoman Route to State Centralization*, Ithaca, Cornell University Press.
- Barkey, Karen, 2008, *Empire of Difference. The Ottomans in Comparative Perspective*, Cambridge University Press.
- Berque, Jacques et Chevallier, Dominique (dir.), 1976, *Les Arabes par leurs archives (XVIe-XXe siècles)*, Paris ed. C.N.R.S.
- Bertrand, Romain et Calafat, Guillaume (dir.), 2019, « Micro-analyse et histoire globale », *Annales*, vol. 73, n° 1.
- Boucheron, Patrick (dir.), *Histoire du monde au XVe siècle*, Paris, Fayard, 2009.
- Burbank, Jane et Cooper Frederick, 2011[1ère ed. 2010], *Empires : de la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot.
- Chergui, Samia, 2011, *Les mosquées d'Alger : construire, gérer et conserver (XVIe-XIXe siècles)*, Paris, PUPS.
- Chérif, Mohamed-Hédi, 2008, « Pratique d'historien dans la Tunisie d'aujourd'hui », in Abdelhamid Hénia (dir.) *Itinéraire d'un historien et d'une historiographie, Mélanges de Diras et offerts à Mohamad-Hédi Chérif*, Tunis, Centre de Publication universitaire-Diraset, pp. 67-75.
- Cherif, Nabila, 2008, *Les bains d'Alger durant la période ottomane. XVI-XIXe siècles*, Paris, PUPS.
- Colonna, Fanny, 2010, « Sociologie et anthropologie du Maghreb : la circulation régionale des disciplines. Vers une mise en commun des ressources au Sud ? », E. Kienle (dir.), *Les sciences sociales en voyage. L'Afrique du nord et le Moyen orient vue d'Europe, d'Amérique et de l'intérieur*, Paris, Karthala, pp. 95-112.

- Cooper, Frederick, 2001, « Le concept de mondialisation sert-il à quelque chose ? Un point de vue d'historien », *Critique internationale*, 10 (1), pp. 101-124.
- Cooper, Frederick, 2001, « What Is the Concept of Globalization Good for? An African Historian's Perspective », *African Affairs*, vol. 100, no. 399, pp. 189-213.
- Deringil, Selim, 2003, “‘They live in a state of nomadism and savagery’”: the late Ottoman Empire and the post-colonial debate”, *Comparative Studies in Society and History*, 45, 2, pp. 311-342.
- Douki, Caroline et Minard, Philippe (dir.), 2007, « Histoire globale, histoires connectées », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 5, n°54-5.
- Drayton, Richard and Motadel, David, 2018, « Discussion: The futures of global history », *Journal of Global History*, 13(1), pp. 1-21.
- Emrence, Cem, 2008, « Imperial paths, big comparisons: the late Ottoman Empire », in *Journal of Global History*, 3, pp. 289-311.
- Emrence, Cem, 2007, « Three Waves of Late Ottoman Historiography, 1950-2007 », *Middle East Studies Association Bulletin*, 41(2), pp. 137-151.
- Emrence, Cem, 2012, *Remapping the Ottoman Middle East: Modernity, Imperial Bureaucracy and Islam*, London and New York: I.B. Tauris.
- Faroqhi, Suraiya, 2010, « Empire before and after the Post-colonial Turn: The Ottomans », in Rifa'atAbou-El-Haj (ed.) *Beyond Dominant Paradigms in Ottoman and Middle Eastern/North African Studies: A Tribute*, pp. 57-76.
- Faroqhi, Suraiya, 2006, *Approaching Ottoman History. An introduction to the sources*, Cambridge University Press.
- Ferguson, Heather L., 2018, *The Proper Order of Things: Language, Power, and Law in Ottoman Administrative Discourses*, Stanford, Calif.: Stanford University Press.
- Ghettas, Aicha, 2007, *Al hirafwalHirafiyùn fi madinat al Jaza'ir fil 'ahdi al 'uthmani 1700-1830*. Alger, ANEP.
- Ghobrial, John-Paul, A., 2019, “Introduction: Seeing the World like a Microhistorian”, *Past & Present*, Volume 242, Issue Supplement-14, pp. 1-22.
- Gourisse, Benjamin, 2014, « Ordonner et transiger : l'action publique au concret dans l'Empire ottoman et en Turquie », in M. Aymes, B. Gourisse et E. Massicard (dir.), *L'art de l'Etat. Arrangements de l'action publique en Turquie de la fin de l'Empire ottoman à nos jours*, Paris, Karthala, coll. Meydan.
- Grangaud, Isabelle (dir.), 2012, *La justice et ses écritures. Pratiques d'enregistrement à l'époque ottomane*, dossier de la *Revue de*

- l'Institut des Belles Lettres Arabes (IBLA)*, n° 208, 74° année, Tunis.
- Grangaud, Isabelle et Oualdi, M'hamed, 2014, « Tout est-il colonial dans le Maghreb ? Ce que les travaux des historiens modernistes peuvent apporter », *L'Année du Maghreb*, 10, pp.233-254.
- Grangaud, Isabelle, 2003, « Un point de vue local sur le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. A propos d'historiens de la conquête », in *Insaniyyât, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, dossier : « Historiographie maghrébine, champs et pratiques », °19-20, (vol VII, 1-2), pp. 97-115.
- Grangaud, Isabelle, 2002, *La ville imprenable. Une histoire sociale de Constantine au XVIIIe siècle*. Paris : EHESS.
- Gruzinski, Serge, 2004, *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, Editions de La Martinière.
- Guechi Fatima Z. (dir.), 2004, *Constantine, une ville des héritages*, Alger : Média-Plus.
- Guechi, Fatima Z., 2005, *Qaçantina fi 'ahdiSâlahbay al bâÿât*, Constantine : Média-Plus.
- Hataway, Jane, 2008, *The Arab Lands under Ottoman Rule (1516-1800)*, Harlow, Pearson.
- Hoexter, Miriam, 1998, *Endowments, Rulers and Community. Waqf al-Haramayn in Ottoman Algiers*, Leyde, Brill.
- Kuhn, Thomas, 2003, « An imperial borderland as colony: knowledge production and the elaboration of difference in Ottoman Yemen, 1872–1918 », *The MIT Electronic Journal of Middle East Studies*, 3, spring, pp. 5–17.
- Lafi, Nora, 2015, « L'Empire ottoman en Afrique : perspectives d'histoire critique », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 128, pp. 59-70.
- Larguèche, Dalenda et Clancy-Smith, Julia, 2001, « The Mahalla: The Origins of Beylical Sovereignty in Ottoman Tunisia during the Early Modern Period », *Journal of North-African Studies*, volume 6, n°1 pp. 105-116.
- Loualich, Fatiha, 2003, *La famille à Alger, XVIIe et XVIIIe siècles Parenté, alliances et patrimoine*, Constantine, Éditions Média-Plus.
- Lowry, With, 2003, *The Nature of the Early Ottoman State*, Albany, State University of New-York Press.
- Makdisi, Ussama, 2002, « Ottoman Orientalism », *The American Historical Review*, Volume 107, Issue 3, pp. 768-796.
- Makdisi, Ussama, 2000, *The Culture of Sectarianism. Community, History, and Violence in Nineteenth-Century Ottoman Lebanon*, Berkeley, University of California Press.

- Marc, Aymes, 2005, *L'Accent de la province. Une histoire des réformes ottomanes à Chypre au XIXe siècle*, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Provence Aix-Marseille 1.
- Marc, Aymes, 2007, « Provincialiser l'empire. Chypre et la Méditerranée ottomane au XIXe siècle », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 62/6, pp. 1313-1344.
- Masters, Bruce, 2013, *The Arabs of the Ottoman Empire, 1516–1918. A Social and Cultural History*, Cambridge Core - Middle East History.
- Merouche, Lemnouar, 2002, *Recherches sur l'Algérie à l'époque ottomane. I. Monnaies, prix et revenus 1520-1830*, Paris, Ed. Bouchène.
- Mikhailin, Alan & Philliou, Christine M., 2012, « The Ottoman Empire and the Imperial Turn », in *Comparative Studies in Society and History*, Volume 54-04, pp. 721-745.
- Missoum, Sakina, 2003, *Alger à l'époque ottomane : la médina et la maison traditionnelle*, Edisud.
- Moalla, Asma, 2003, *The Regency of Tunis and the Ottoman Porte, 1777-1814. Army and Government of a North- African Ottoman Eyālēt at the End of the Eighteenth Century*, London: Routledge.
- Oualdi, M'hamed, 2012, « Trop loin d'Istanbul. L'historien, la province et sa métropole », in *Revue Monde*, n°2, pp. 111-122.
- Oualdi, M'hamed, 2011, *Esclaves et maîtres. Les Mamelouks des beys de Tunis du XVIIe siècle aux années 1880*, Paris, Publications de la Sorbonne, Bibliothèque historique des pays d'Islam.
- Piette, Albert, 1999, *La religion de près, l'activité religieuse en train de se faire*, Paris, Métailié.
- Saadallah, Abulqacim, 1986, *Chaykh al islam rai'id al Salafya 'Abdalkrim Al Fakkun*. Beyrouth: Dar al Gharb al Islami.
- Sahli, Mohamed-Chérif, 1965, *Décoloniser l'histoire*, Alger, SNED.
- Saidouni, Nacereddine, 2001, *L'Algérois rural à la fin de la période Ottomane*, Beyrouth, Dar Al- Gharb al-Islami.
- Salzman, Ariel, 2004, *Tocqueville in the Ottoman Empire. Rival Paths to the Modern State*, Leiden –Boston, Brill.
- Salzmann, Ariel, 2011, « The Old Regime and the Ottoman Middle East », in Christine Woodhead (ed.), *The Ottoman World*, New York, Routledge, pp. 409-422.
- Shuval, Tal, 2002, « Remettre l'Algérie à l'heure ottomane. Questions d'historiographie », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 95-98, pp. 423-448.
- Shuval, Tal, 2011, « The peripheralisation of the Ottoman Algerian elite », in Ch. Woodhead (ed.), *The Ottoman World*, London and New York, Routledge, pp. 264-275.
- Shuval, Tal, 1998, *La ville d'Alger vers la fin du XVIIIème siècle. Population et cadre urbain*, Paris, CNRS Editions.

- Singaravélou, Pierre (dir.), 2013, *Les empires coloniaux (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Le Seuil.
- Stanziani, Alessandro, 2012, *Bâtisseurs d'empires. Russie, Chine et Inde à la croisée des mondes, XV e – XIXe siècle*, Paris, Editions Raison d'agir.
- Temimi, Abdeljlil, 1978, *Haj Ahmed Bey et le beylik de Constantine 1826-1837*, Tunis.
- Vatin, Nicolas, Georgeon François, Veinstein Gilles (dir.), 2015, *Dictionnaire de l'empire Ottoman - XVe-XXe siècle*, Paris, Fayard.
- Woodhead, Christine (ed.), 2011, *The Ottoman World*, London and New York, Routledge.
- Zghal, Abdelkader et Fredj, Stambouli, 1974. « La Vie Urbaine dans le Maghreb Précolonial », *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, Vol. 11, No. 36-39, pp.221-242.
- Zuniga Jean-Paul, 2007, « L'Histoire impériale à l'heure de l'« histoire globale ». Une perspective atlantique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 5 (n° 54-4bis), pp. 54-68.